

Réunion du Conseil Communal du 10 octobre 2016

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 18 avril à 19 heures à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

Présents – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN 1^{er} adjoint, Roland RICHERMOZ 2^{ème} adjoint, Marie-Suzanne GROETZINGER, 3^{ème} adjointe, Maryse BUTHOD 4^{ème} adjointe,

MM., Didier ANXIONNAZ, Francis DANCRE, Sylvie EMPRIN, Valérie FERRARI, Isabelle GIROD-GEDDA, Emmanuel GIRON, Patricia MARCHAND MAILLET, Anthony TRESALLET (conseillers municipaux).

Absents excusés – Yann ALLAIN, Jérémy BORNAND – Francis DANCRE indique qu'il devra partir en cours de Conseil et qu'il donnera alors pouvoir à Patricia MARCHAND MAILLET

Date d'envoi de la convocation : 04 octobre 2016

Ouverture de séance : 19 h 00

Clôture de séance : 21 h 30

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Valérie FERRARI, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBENNEN, directrice des services, comme auxiliaire.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

- ⌘ Tarif Cinéma pour location salle
- ⌘ Luge d'été
- ⌘ Licence IV – demande de renouvellement de location
- ⌘ Subventions classes découvertes écoles
- ⌘ Point info bibliothèque
- ⌘ Le mois du documentaire avec projection d'un film le 19 Novembre à Bellentre à la Salle des Fêtes
- ⌘ Ramassage des encombrants par la COVA
- ⌘ Impayés à la Commune

Monsieur le Maire demande ensuite d'ajouter à l'ODJ les deux points suivants, qui sont acceptés à l'unanimité :

- ⌘ Point patinoire
- ⌘ Affichage des comptes rendus des conseils communaux et des conseils municipaux

PREAMBULE

En préambule et avant de commencer le premier point inscrit à l'ordre du jour, Monsieur le Maire indique que la méthode de rédaction et de diffusion des compte-rendus des conseils communaux va changer car ils seront désormais insérés dans les comptes rendus des conseils municipaux ; nous y reviendront en fin de conseil.

INFORMATIONS

1/ Tarif Cinéma pour location salle

Dans son bilan, Gaël notre projectionniste a proposé, pour optimiser l'utilisation de la salle, de la louer pour des conférences ou des séminaires suivant tarifs ci-dessous :

- 185 €/j
- 300 €/week-end
- 80€/1/2j

Un dépôt de garantie sera demandé ; la salle devra être rendue propre sinon non restitution de tout ou partie du dépôt de garantie (tarif à fixer)

Une question de Roger POUSSIN intervient par rapport à la compatibilité de ces locations avec les projections du cinéma ; cela est bien entendu le WE car le cinéma n'est pas ouvert et cela est à organiser pour les locations en semaine.

Proposition adoptée par le conseil communal.

2/ Luge d'été

Valérie FERRARI présente une idée d'activité touristique pouvant être envisagée aux Coches : « la luge d'été », mais qui peut également fonctionner pendant l'hiver.

Activité découverte lors d'une visite effectuée et une descente effectuée sur le site de Megève.

Cette activité nous permettrait de nous positionner comme le premier site en Tarentaise à proposer ce type d'activité.

C'est une activité extra, qui permettrait de pallier le manque de neige en proposant une autre activité à faire à tous âges du fait des luges simples idéales pour les ados ou luges doubles à pratiquer avec les enfants.

Bonne intégration paysagère.

Projet à étudier en termes de coût et de positionnement géographique et voir subventionnement possible, sinon ce projet sera irréalisable.

Anthony FAVRE trouve l'idée très intéressante mais le frein principal du projet sera en effet son financement
→ à étudier donc.

Départ de Francis DANCRE

3/ Licence IV – demande de renouvellement de location

Anthony FAVRE fait un bref rappel historique de la demande de licence IV pour le restaurant de la résidence des 3 glaciers.

Initialement il n'y avait qu'une activité de restauration dans cet établissement.

Une demande d'extension des activités a alors été demandée et par délibération datant de juin 2014, le conseil municipal a accordé cette extension à la condition que les prescriptions ci-après soient remplies :

- conserver les végétaux alentours (pas de coupes d'arbres...)
- respect du règlement communal de publicité et d'affichage
- conserver comme activité principale la restauration

Or, force est de constater qu'à ce jour :

- des arbres ont été coupés
- la restauration ne semble plus être l'activité principale de l'établissement
- le règlement communal de publicité n'est pas respecté car de grandes bâches publicitaires sont exposées sur le site

Dès lors, Anthony FAVRE indique que dans ces conditions, il n'acceptera pas de renouveler la convention de location de la licence IV communale à M. Samuel ROCHET pour l'année à venir, Isabelle GIROD GEDDA indique que ça n'est pas le seul commerce qui ne respecte pas le règlement local de publicité. Anthony FAVRE lui précise que c'est le seul commerce à installer des banderoles plastiques de 10m².

Anthony FAVRE a alors demandé à Samuel ROCHET, présent dans la salle du conseil, sa position quant au respect de ses obligations et s'il entendait se mettre en conformité.

Samuel ROCHET indique alors qu'il n'entend pas enlever sa signalétique et donc se conformer aux prescriptions requises et édictées par le conseil municipal puis il quitte la salle.

Roger POUSSIN, Anthony TRESALLET et Didier ANXIONNAZ trouvent alors dommage que la commission urbanisme ait passé du temps et se soit investie pour se rendre sur site et étudier la situation pour avoir en retour une attitude semblable à celle que l'on vient de voir de la part de M. ROCHET.

Dès lors et dans ces conditions, Anthony FAVRE indique qu'un courrier en LRAR partira en ce sens et confirme qu'il ne renouvellera pas la convention de location de la licence IV communale à M. Samuel ROCHET.

4/ Subventions classes découvertes écoles

Un point est fait sur les demandes de subvention des écoles de Montchavin et de Bonconseil pour les classes découvertes 2017 pour des montants respectifs de 1 691 € et 693 €.

Proposition adoptée par le conseil communal.

5/ Point info bibliothèque

Marie-Suzanne GROETZINGER indique que le désherbage des livres entrepris cet été est quasi terminé.

Quelques travaux sont à prévoir au niveau de l'espace adulte en 2017.

Formations en cours de Marie-Suzanne GROETZINGER et de Sylvie EMPRIN avec Savoie Biblio pour développer cette bibliothèque de Bellentre.

Modernisation des équipements à prévoir (informatique/liseuses/tablettes/..) car la bibliothèque n'est plus aujourd'hui synonyme que de livres.

Idée d'associer la bibliothèque au projet d'épicerie.

Marie-Suzanne GROETZINGER évoque les soirées pyjama prévues à Macot et La Côte d'AIME.

Elle renouvelle également le besoin en bénévoles et leur investissement.

6/ Le mois du documentaire avec projection d'un film le 19 Novembre à Bellentre à la Salle des Fêtes

Marie-Suzanne GROETZINGER informe qu'en collaboration avec les bibliothèques de Macot et de La Côte d'Aime, il y aura la diffusion gratuite d'un film à la salle des fêtes de Bellentre avec un buffet proposé à l'issue de la projection.

7/ Ramassage des encombrants par la COVA

Information de dépôt sur Bellentre des encombrants le 26/11 pour un ramassage le 27/11 ; attention inscription obligatoire avant le 21/11 en mairie ; information diffusée par voie d'affichage et sur le site internet.

8/ Impayés à la Commune

Informations données aux conseillers concernant les dossiers :

- SARL LA POYA : Anthony FAVRE informe qu'il souhaite consulter un avocat pour voir quelle position adopter quant à la situation et au cas d'espèce. Il tiendra le conseil au courant.
- AGUILLON : dette de loyer en cours ; le Trésor Public a procédé à une Opposition à Tiers Détenteur
→ dossier à suivre

9/ Point patinoire (ancien site en haut des Coches)

Roger POUSSIN indique qu'une position commune doit être adoptée pour reconvertir ce site qui a été clos et couvert et qui pourrait être identifié comme un pôle sportif et ludique de la station ; dès lors il serait à transformer un peu à cette fin car les conditions optimales ne sont pas remplies à ce jour.

Activités pratiquées à ce jour : Roller Hockey, Beach volley, gym tonique, bas de l'arrivée de la luge d'été, jardins d'enfants, tir à l'arc, terrains de tennis...

Activités envisageables demain (liste non exhaustive) et qui pourraient être assorties de conditions : arts martiaux, badminton, danses, escrime, hand ball, ping pong, bubble foot,

Il demande alors le sentiment du conseil communal sur cette proposition d'identifier cette zone comme pôle sportif → accord de principe du conseil communal.

Anthony FAVRE revient en parallèle sur l'activité patinoire synthétique et indique que le démontage de la structure a été acté pour cet hiver.

Valérie FERRARI propose de voir, pour conserver une activité sur ce site, pour la remplacer par une structure gonflable sur une partie et jardin/structure sur neige de l'autre côté du site.

Mise en place d'un groupe de travail pour travailler sur le devenir de certaines zones de la station telles la place des carreaux, l'ancienne patinoire, l'espace show, le seven, avec Roger POUSSIN et Valérie FERRARI sont intéressés : Isabelle GIROD GEDDA, Anthony TRESALLET, Maryse BUTHOD et Emmanuel GIROND.

10/ Affichage des comptes rendus des conseils communaux et des conseils municipaux

Anthony FAVRE évoque le manque de temps à Laurence ces derniers mois pour rédiger et taper les comptes rendus des conseils communaux ; de plus, auparavant, l'affichage était fait par la police municipale dans tous les hameaux mais ce n'est plus le cas actuellement.

Il faut donc voir comment s'organiser pour conserver un niveau de service performant envers la population ; peut-être en mettant à disposition quelques compte-rendus des conseils municipaux dans chaque hameau puisque les comptes rendus des conseils communaux seront inclus dedans.

Il est rappelé que des exemplaires sont disponibles en mairie toute l'année et dans les offices de tourisme pendant les saisons.

De plus, ils sont téléchargeables sur le site internet et peuvent être envoyés par mail sur simple demande faite en mairie en laissant son adresse mail : faites vous connaître !!

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu **le lundi 14 novembre 2016** à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.